Licence Arts

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02026951

HAL Id: hceres-02026951

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026951

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence Arts

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et des sociétés

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Arts*, à parcours unique *Histoire de l'art* propose une formation disciplinaire complète articulée autour de l'enseignement de quatre périodes : Antiquité, Moyen Âge, époques moderne et contemporaine. La formation vise à la maîtrise de cette périodisation artistique (aux courants stylistiques et aux œuvres qui s'y rapportent) ainsi qu'à celle des notions et concepts théoriques de la discipline. Le champ des compétences et des savoirs acquis est ouvert dans la mesure où les exigences de la discipline imposent une familiarité avec l'histoire, l'histoire littéraire ou encore la philosophie et la sociologie.

La formation repose sur un principe de spécialisation progressive. La première année (L1) est consacrée à l'acquisition des bases nécessaires, des cours optionnels apparaissent en deuxième année (L2). La troisième année (L3) propose un « parcours en termes de période » qui permet de spécialiser davantage encore la formation.

Les enseignements ont lieu en présentiel, dans les locaux de l'Université ou, pour certains, dans des structures partenaires (Musée des Beaux Arts de Tours, Centre de création contemporaine Olivier Debrée).

Analyse

Objectifs
Les compétences attendues à la fin de la formation sont ambitieuses puisque les étudiants doivent acquérir un socle de connaissances très complet (en histoire, sociologie et théorie de l'art) et apprendre à maîtriser les méthodes d'analyse propres à la discipline. La formation attache une importance toute particulière à la maîtrise des langages (français, langues vivantes, informatique). Les étudiants titulaires de la licence *Art* peuvent ensuite passer des concours de catégorie A ou B dans les domaines de la culture et du patrimoine ou choisir de poursuivre leurs études en master.
Organisation
L'organisation de la formation repose sur un principe de spécialisation progressive entre la première et la troisième année. Néanmoins, la première année n'est pas uniquement axée sur l'acquisition de savoirs généraux (de types méthodologiques ou théoriques) puisque les étudiants ont la possibilité de découvrir notamment des activités en lien avec le monde professionnel grâce à une unité d'enseignement (UE) spécifique. Tout au long de la licence, les étudiants ont l'opportunité de suivre d'autres UE de ce type construites autour de partenariats avec le Musée des beaux-Arts de Tours, avec le Centre de création contemporaine Olivier Debré et la section restauration de sculptures de l'Ecole des Beaux-Arts. La spécialisation progressive passe également par la possibilité donnée aux étudiants de L2 et de L3 de choisir des cours en option. En L3, l'étudiant doit choisir trois périodes sur quatre. Cependant, on peut regretter que ce choix ne soit pas plus limité quand deux périodes auraient pu suffire pour proposer une véritable spécialisation. Les options de L3 ont pour

vocation particulière de soutenir la préparation des étudiants à la recherche au niveau master. L'ensemble de la formation offre donc un équilibre visible entre acquisition de savoirs théoriques et compétences spécifiques, en lien avec le monde professionnel.

Positionnement dans l'environnement

La licence *Art* est singulière au sein de la COMUE Léonard de Vinci. Elle se distingue de celle de Poitiers qui est axée sur l'archéologie et de celle de Limoges où l'histoire de l'art est seulement un parcours de la licence d'*Histoire*.
La licence entretient par ailleurs des liens privilégiés avec les partenaires locaux et régionaux qui interviennent dans la formation. Certaines UE sont ainsi construites sur ces partenariats pour permettre par exemple l'étude d'œuvres de collections du Musée des Beaux Arts de Tours ou du patrimoine architectural régional. Les partenariats avec le Musée des Beaux Arts de Tours, le Centre de création contemporaine Olivier Debrée, la section restauration de sculpture à l'Ecole des Beaux Arts sont intégrés à la formation, donnant lieu à des UE dédiées.

Equipe pédagogique

La formation bénéficie d'une équipe stable et équilibrée, suffisamment nombreuse pour encadrer ses étudiants. L'équipe pédagogique est composée de 13 titulaires actifs, 4 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 3 contrats d'établissement pour 274 étudiants inscrits en licence en 2015.
La répartition entre maîtres de conférences (MCF) et professeurs des universités (PU) est équilibrée, les spécialités des enseignants-chercheurs permettant en outre de couvrir les quatre périodes envisagées dans la formation.
Il faut néanmoins noter la précarité d'une partie de l'équipe enseignante, fragilisant sans doute l'ensemble du dispositif.
On peut regretter enfin que la présence et le rôle éventuel de professionnels dans la formation ne soit pas spécifié, malgré les partenariats développés.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif de 274 étudiants inscrits en licence pour l'année 2015-2016 témoigne de l'attractivité de la formation, malgré une baisse de 20 % de l'effectif depuis 2012. Les raisons de cette baisse sont difficilement analysables, le dossier ne proposant pas d'explication. En excluant les abandons – phénomène assez courant – en L1, les taux de réussite restent relativement bons. Il convient cependant de relever que le nombre d'étudiants à ne pas se présenter aux examens de première année se monte à 40 %. Le suivi de l'évolution de la cohorte montre en effet que le taux d'évaporation est assez fort entre la première et la deuxième année puisque sur 170 étudiants inscrits en L1 en 2013-2014, seulement 61 se sont inscrits l'année suivante en L2. Le taux de réussite est en revanche beaucoup plus fort entre la deuxième et la troisième année puisque 54 étudiants se sont inscrits en L3 en 2015-2016. Les étudiants inscrits dépendent du régime de la formation initiale, la reprise d'études et la formation continue étant négligeables.
L'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université ne menant pas d'enquête, il n'existe pas de données sur l'insertion professionnelle et l'équipe pédagogique ne peut renseigner sur le devenir de ses diplômés, ni sur la durée moyenne de recherche d'emploi. Selon les années, un tiers à la moitié des étudiants diplômés poursuivent ensuite en master *Histoire de l'art* à Tours.

Place de la recherche

La formation est rattachée à trois structures de recherche : le Centre Tourangeau d'Histoire et d'Étude des Sources (CETHIS, EA (équipe d'accueil) 6298), le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR, UMR (unité mixte de recherche) 7323) et Interactions, transferts et ruptures artistiques et culturels (InTRu, EA 6301). La place de la recherche est l'une des préoccupations de l'équipe enseignante. Les étudiants y sont initiés en L3, par le biais d'enseignements et de travaux à rendre. Les étudiants de L3 bénéficient également de la tenue annuelle d'une journée d'études commune avec les étudiants de master durant laquelle ces derniers viennent présenter leurs travaux. Cette sensibilisation se fait enfin par les projets en commun, établis avec les institutions partenaires (Musée des Beaux-Arts et le Centre d'art contemporain de Tours).

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur des préoccupations de l'équipe. Cette question est complexe pour l'ensemble des formations en arts, mais l'équipe pédagogique a su mettre en place des espaces privilégiés de formation sur le terrain qui semblent satisfaire le besoin de pré-professionnalisation. Celle-ci est assurée par des UE en partenariat avec les structures culturelles de la région dont il a déjà été question ci-dessus. Les pratiques curatoriales sont particulièrement présentes avec deux cours de L2 et de L3 qui permettent aux étudiants de participer à l'élaboration d'expositions en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts (L2) et le Centre d'art contemporain (L3). Cette intégration de cours pré-professionnalisant au sein de la maquette fait partie des points forts de la formation.

On peut toutefois regretter que le dossier ne permette pas d'évaluer la part exacte des intervenants professionnels dans la formation, ni le volume horaire exact de ces enseignements pourtant fortement valorisés dans le dossier.
Au niveau de l'établissement, il existe également un dispositif d'aide à l'orientation professionnelle commun à toutes les formations de l'Université de Tours, intitulé Module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence (MOBIL). La certification MOBIL est nécessaire pour la délivrance du diplôme.

Place des projets et des stages

Des projets sont conçus comme partie prenante de l'enseignement en L2 et L3, en relation avec le Musée des Beaux-Arts, le Centre de Création contemporaine Oliver Debré et le FRAC Poitou-Charentes. Ils prévoient la participation des étudiants dans la mise en place d'expositions. Le dispositif est bien pensé et constructif, autant pour les partenaires, les enseignants que les étudiants. L'ensemble est encadré par des enseignants de l'Université et par des professionnels des institutions partenaires. Une évaluation des étudiants existe dans le cadre des contrôles continus qui permet d'évaluer l'investissement personnel des étudiants dans ces projets collectifs, en termes d'assiduité, de participation aux différentes phases de montage et de travail de valorisation de ces expositions.
Des stages sont possibles dans le cadre du MOBIL, mais aucune politique d'incitation à effectuer de stage ne semble conduite, ce qui paraît dommageable.

Place de l'international

Chaque année entre cinq et sept étudiants partent étudier à l'étranger dans le cadre des accords Erasmus grâce à sept conventions signées avec des universités européennes de trois pays (Italie, Allemagne, Belgique). La politique d'établissement tend cependant à réduire le nombre de ces conventions, et des demandes restent insatisfaites auprès des universités anglo-saxonnes, réticentes à accepter les échanges en raison de différences majeures de frais d'inscriptions.
Un réseau particulier à l'Histoire de l'art (Terra Foundation for American Art Teaching Fellowship) permet aussi chaque année d'inviter un professeur étranger et un post-doc, qui interviennent dans le laboratoire InTRu, lors de séminaires de master, ouverts toutefois aux étudiants de licence.
La langue vivante 1 est obligatoire. L'anglais fait l'objet d'un enseignement adapté aux spécificités de la formation tout au long des trois années.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le recrutement des étudiants se fait essentiellement au niveau local, avec une forte majorité d'étudiantes (entre 70 et 90 % des effectifs).
Les dispositifs d'aide à la réussite se déclinent à deux niveaux. Le premier est intitulé MOBIL (module d'orientation), et est organisé à l'échelle de l'Université, mais l'équipe pédagogique le juge peu adapté aux besoins des étudiants d'*Art*, lui reprochant d'intervenir trop tôt dans la formation et de ne pas suffisamment prendre en compte les spécificités de la discipline.
Le second dispositif, organisé par la formation, s'avère plus classique. Il est constitué des séances de tutorats dont l'efficacité paraît là encore difficile à mesurer.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Traditionnellement les cours ont lieu en cours magistraux (CM) ou en travaux dirigés (TD). Certains se font hors les murs de l'Université, sur les lieux mêmes où sont conservées les œuvres étudiées.
Un dispositif d'établissement intitulé RSE (régime spécial d'études) permet un aménagement des études pour les étudiants salariés, en double cursus, chargés de famille, en situation de handicap, les sportifs de haut niveau, etc. Ce dispositif permet un aménagement de l'emploi du temps et des modalités de contrôle des connaissances.
Le numérique est essentiellement présent avec l'ENT (espace numérique de travail) qui permet aux enseignants de déposer des ressources pédagogiques en ligne.
Le numérique est aussi utilisé dans le cadre des dossiers de presse constitués par les étudiants pour les expositions organisées, sur un portail public du département. La mise en valeur des travaux des étudiants par le biais de ce support pourrait certainement être développée davantage. La participation des étudiants à des projets d'exposition ouvre en effet des possibilités multiples d'usage des TICE, tant sur le plan communicationnel que sur des questions très actuelles liées à la muséographie en ligne.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants suit des modalités généralement appliquées en sciences humaines et adaptées à ce genre de disciplines (aussi bien dans la forme que dans les exigences). Le contrôle continu est de plus en plus favorisé. L'oral et l'écrit sont bien équilibrés. La place donnée à l'oral se justifie en effet par l'orientation des métiers futurs qui peuvent

intéresser les étudiants. Le supplément au diplôme est délivré avec chaque diplôme et fait état des compétences acquises par l'étudiant tout au long de ses trois années de formation, selon le modèle européen. L'objectif de la formation y apparaît clairement, les compétences acquises sont détaillées dans le document qui précise également le programme des UE suivies.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'existe pas de dispositif spécifique de suivi de l'acquisition des compétences. Celui-ci se fait par l'intermédiaire des contrôles continus réguliers. Le bon taux d'encadrement des étudiants permet de penser que ce suivi régulier peut être mené sans difficultés.
Suivi des diplômés
Il n'existe pas d'enquêtes menées sur le suivi des diplômés, ni au sein de la formation, ni à l'échelle de l'Université. Toutefois, cette absence ne saurait être reprochée à l'équipe titulaire puisque cette tâche est en effet du ressort de l'OVE.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
L'autoévaluation a lieu à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, certains enseignants organisent une évaluation de leurs cours, mais la procédure n'est pas explicitée dans ce cas. Un conseil de perfectionnement a également été mis en place en 2015 qui réunit des membres de l'équipe pédagogique, les représentants étudiants, le responsable de la bibliothèque de section, un membre extérieur et un ATER. Aucun bilan ne semble cependant avoir été tiré des bénéfices de ce premier conseil dont il est par conséquent difficile de mesurer l'intérêt réel. L'évaluation de la formation est, elle, du ressort de l'OVE mais on ne peut que déplorer le manque d'efficacité et les dysfonctionnements de cette évaluation puisque seul un nombre extrêmement faible d'étudiants a répondu au questionnaire de l'OVE (5 sur 274). Au final, si des dispositifs d'autoévaluation existent bien, il est difficile d'en mesurer l'utilité pour l'équipe pédagogique.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation propose un enseignement très cohérent, bien organisé, fortement adossé aux institutions locales.
- Les partenariats avec les acteurs culturels sont une réponse très bien adaptée au besoin de pré-professionnalisation des étudiants.
- Les effectifs des étudiants sont importants, avec un bon taux d'encadrement.
- Une initiation des étudiants à la recherche en L3.

Points faibles :

- Il n'existe pas d'enquêtes sur le suivi des étudiants.
- Le contenu et l'organisation du dispositif d'aide à la professionnalisation des étudiants (MOBIL) ne correspondent pas aux besoins de la formation.
- La place de l'international n'est pas suffisamment développée.

Avis global et recommandations :

La formation s'avère très complète, cohérente et bien organisée, encadrée par une équipe enseignante visiblement investie.

Les partenariats avec les acteurs culturels locaux et régionaux constituent l'un des points forts de la formation qui sait en faire bénéficier ses étudiants tout au long de la licence.

Une politique d'établissement devrait être conduite pour mener des enquêtes sur le suivi des étudiants diplômés.

Le contenu et l'organisation du dispositif d'aide à la professionnalisation (MOBIL) devraient être repensés, en accord avec les préconisations de l'équipe pédagogique. La place de l'international devrait être développée.

Observations de l’établissement

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que **l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.**

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

Tel. +33 2 47 36 XX XX
Fax +33 2 47 36 XX XX
vendrix@univ-tours.fr